



SOUS-PREFECTURE D'ALBERTVILLE
Service des Collectivités Territoriales
BP 112
73207 ALBERTVILLE Cedex

*Affaire suivie par Amélie FAVRE, Service Assemblées
Tél. 04 79 37 31 35 • E-mail : amelie.favre@arlysere.fr
FL.EC.AF.2023_12_14_Budget Principal 2024*

**Objet : Erreur matérielle – Budget Principal – Budget Primitif 2024
Modification des pages 38 à 42**

Albertville, le 23 janvier 2024

Monsieur le Sous-Préfet,

Lors du vote des Budgets de la CA Arlysère lors du Conseil Communautaire du 14 décembre 2023, l'élaboration du budget a été réalisée avec la nomenclature M57 connue à ce moment-là.

Au transfert des flux, le SGC souhaite une modification des imputations du fait des modifications intervenues sur la M57 de 2024.

Les imputations ci-dessous sont donc modifiées à la demande du SGC :

- 657362 (chap 65) devenu 657363 (chap 65) pour le montant de 2 600 000 €
- 6217 (chap 012) devenu 6215 (chap 012) pour 8 000 €.

Vous trouverez, ci-joint, les pages de 38 à 42 du Budget Principal 2024 de la CA Arlysère, modifiées, qui prennent en compte ces changements.

Comptant sur votre compréhension et vous remerciant pour votre diligence, je vous prie de recevoir, Monsieur le Sous-Préfet, mes sincères salutations.

Le Président
Franck LOMBARD



agglomération



Arlysère

Albertville
Allondaz
Beaufort
Bonvillard
Césarches
Cevins
Cléry
Cohennoz
Crest-Voland
Esserts-Blay
Flumet
Frontenex
Gilly-sur-Isère
Grévy-sur-Isère
Grignon
Hauteluce Les Saisies
La Bâthie
La Giettaz
Marthod
Mercury
Montailleur
Monthion
Notre-Dame-de-Bellecombe
Notre-Dame-des-Millières
Pallud
Plancherine
Queige
Rognaix
Sainte-Hélène-sur-Isère
Saint-Nicolas-la-Chapelle
Saint-Paul-sur-Isère
Saint-Vital
Thénésol
Tournon
Tours-en-Savoie
Ugine
Venon
Verrens-Arvey
Villard-sur-Doron